



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121535>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-121535**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VAR

Correspondant : MME PACHECO Sophie, Service marchés Publics

Adresse : 236 Boulevard Boulevard maréchal Leclerc, 83100 Toulon

Coordonnées :

Téléphone : 0494228051

Courriel : marches.publics@var.cci.fr

Adresse internet : <https://www.var.cci.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation a pour objet l'exploitation et maintenance des installations ferroviaires du port de Bregailon à la Seyne sur Mer.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation a pour objet l'exploitation et maintenance des installations ferroviaires du port de Bregailon à la Seyne sur Mer.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Lot n°1 : mission d'exploitation des infrastructures ferroviaires du terminal fret de Bregailon à la Seyne sur Mer. Lot n°2 : mission d'entretien et maintenance des infrastructures ferroviaires du terminal fret de Bregailon à la Seyne sur Mer

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Le mode de règlement est le virement bancaire. Le paiement des sommes dues interviendra sur présentation d'une facture, selon les modalités définies au CCAP, dans

un délai de 30 jours. Les modalités de financement du marché sont définies au CCAP et s'exécutent conformément aux prescriptions des articles R.2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Le candidat pourra bénéficier d'une avance de 5% conformément à l'article R.2191-7 du code précité, sauf s'il stipule expressément sa renonciation sur l'acte d'engagement. Le marché est financé sur fonds propres de la concession portuaire de la CCI du Var. Les prix du marché sont fermes et révisables. Cession ou nantissement du marché possible.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : La forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économique, n'est pas imposée.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/11/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2025EXPLOITMAINTITE

Renseignements complémentaires : Le présent marché sera conclu à compter de la réception par le titulaire de la lettre portant notification pour une première période d'un an. Passée cette date, le présent marché pourra se renouveler par tacite reconduction pour une période supplémentaire d'une année. Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères pondérés comme suit : S'agissant du lot n°1 : Critère : Prix, 60 points/100. Critère : Valeur technique de l'offre appréciée au regard des sous-critères suivants : 1-Moyens humains spécifiquement affectés aux missions de Gestion des circulations, au regard des compétences et expériences professionnelles de chaque intervenant, 20 points/100. 2-Qualité de l'organisation proposée afin de garantir le fonctionnement de la ligne selon l'évolution du trafic ferroviaire, 20 points/100. S'agissant du lot n°2 : Critère : Prix, 60 points/100. Critère : Valeur technique de l'offre appréciée au regard des sous-critères suivants : 1- Moyens humains spécifiquement affectés aux missions d'Entretien et maintenance, au regard des compétences et expériences professionnelles de chaque intervenant, 20 points. 2-Qualité de l'organisation et du plan de maintenance proposés afin de garantir le fonctionnement de la ligne

du trafic ferroviaire, 20 points/100. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine – CS 40510, 83041, Toulon Cedex 9, F, Téléphone : (+33)4 94 42 79 30, Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, télécopieur : (+33) 4 94 42 79 89, Adresse internet : <http://www.toulon.tribunal-administratif.fr>. Introduction de recours et délais : -Référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et s et art. R. 551-1et s). Le juge du référé précontractuel peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. -référé contractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-13 et s.). Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'union européenne (Joue) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. -Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-Et-Garonne, no358994) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : CCI du Var

Contact : Service Marchés publics

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - mission d'exploitation des infrastructures ferroviaires du terminal fret de Bregaillon à la Seyne sur Mer

Etendue ou quantité : Réalisation de prestations d'exploitation et de gestion opérationnelle des circulations conformément aux exigences réglementaires en vigueur. Ces prestations doivent s'appliquer au référentiel de sécurité et d'exploitation des installations du port.

- **Lot(s) 2** - Mission d'entretien et maintenance des infrastructures ferroviaires du terminal fret de Bregaillon à la Seyne sur Mer

Etendue ou quantité : Réalisation de prestations d'entretien et de maintenance des installations ferroviaires conformément aux exigences réglementaires en vigueur. Ces prestations doivent s'appliquer au référentiel de sécurité des installations du port.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2025